

Matières du tems. Séptemb. 1708. 209
de vive le Roy & la liberté, & comme quelques jours après on celebrait en Ecoſſe par ordre de la Cour de Londres un jour d'action de grâces, au ſujet du mauvais ſuccès du voyage de ce Prince en Ecoſſe, pluſieurs artiſans d'Edimbourg ne laiſſerent pas d'ouvrir leurs Boutiques pour travailler à leur ordinaire, par le peu de diſpoſitions qu'ils avoient à *chommer* une fête pour laquelle ils n'avoient nulle devotion : cette inclination naturelle que les Ecoſſois ont fait paroître pour le Prince qu'ils regardent comme le légitime héritier de la Couronne, obligea les Officiers du Gouvernement d'en faire emprisonner quelques-uns ; on étoit attentif au châtimement qu'on leur feroit ; la bonne Police vouloit qu'on les punît ſeverement pour intimider les autres & les contenir dans la ſoumiſſion & l'obéiſſance ; mais la politique mit des bornes au reſſentiment, & l'on ſe contenta de les condamner à de légers amendes, & même de mettre en liberté les priſonniers, ſans avoir exécuté ceux qui ont refusé de payer ces amendes.

III. La douceur de ce traitement eſt un effet ou de la clemence de la Reine Anne ; ou de la crainte qu'on a eu à la Cour d'animer les eſprits des Ecoſſois, ſi l'on exerçoit ſur eux la rigueur des nouvelles Loix : La bonne politique ne ſauroit blâmer l'un ni l'autre de ces motifs, qui tendent également à gagner des cœurs qu'on voit mal diſpoſés à la ſoumiſſion. C'eſt dans la même vûe que le Conſeil de cette Princeſſe a fait élargir la plus grande partie de cette nombreuſe Nobleſſe Ecoſſoiſe, dont on avoit rempli les Priſons de Londres, & qu'on a prolongé le *Reſis* de Milord Griffin.

IV.